

ANNUAIRE FRANÇAIS  
DE  
RELATIONS  
INTERNATIONALES

2020

Volume XXI

**PUBLICATION COURONNÉE PAR  
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

*(Prix de la Fondation Édouard Bonnefous, 2008)*



Université Panthéon-Assas  
Centre Thucydide

# NI TOUT À FAIT NATIONALES, NI TOUT À FAIT EUROPÉENNES : LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 23 AU 26 MAI 2019

PAR

SYLVIE STRUDEL (\*)

L'analyse des élections européennes doit beaucoup à un modèle d'interprétation proposé, dès les résultats du premier scrutin européen au suffrage universel direct en 1979, par deux politistes allemands, Karlheinz Reif et Hermann Schmitt, modèle qui résiste depuis lors tant bien que mal (1). Selon ce modèle, les élections européennes seraient des *national second order elections* ou « élections de second ordre nationales ». Contrairement aux élections de premier ordre (législatives et/ou présidentielles), qui à la fois dominent les vies politiques nationales, mobilisent les électeurs, sont fortement investies par la compétition partisane et dont l'issue décide de qui gouverne avec quelles politiques, les élections de second ordre (élections locales et/ou partielles) sont quant à elles souvent délaissées par les citoyens et très dépendantes du calendrier électoral national. Les élections européennes cumuleraient ainsi les caractéristiques souvent associées à ces élections de second rang : haut niveau d'abstention, tendance au vote-sanction contre le gouvernement en place, montée des petits partis et bonus électoral pour les forces de protestation, d'autant plus fort que l'enjeu européen, perçu comme mineur par nombre d'électeurs, permet d'extrémiser des votes.

Or il semblerait que les élections européennes de 2019 nous obligent à mettre en question ce modèle d'interprétation solidifié au fil des scrutins et à formuler des hypothèses plus neuves. En effet, les résultats au soir du 26 mai 2019 se sont révélés singuliers au double sens du terme. Singuliers d'abord parce qu'on a bien eu affaire à 28 scrutins nationaux organisés dans leur espace et contexte national propre, ce qui donnerait plutôt

(\*) Professeur de Science politique à l'Université Panthéon-Assas (Paris II, France), directrice adjointe du Centre d'études constitutionnelles et politiques (CECP, France) et chercheuse associée au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof, France).

(1) Karlheinz Reif et Hermann Schmitt, « Nine second-order national elections. A conceptual framework for the analysis of European election results », *European Journal of Political Research*, vol. VIII, n° 1, 1980, p. 3-44.

raison à Reif et Schmitt. Singuliers aussi car pour partie inattendus : ils présentent un certain nombre de convergences qui esquissent la logique d'un vrai scrutin européen – en tout cas plus européen que les précédents.

On peut donc défendre deux thèses, plus complémentaires que contradictoires. La première est qu'une nationalisation prononcée des 28 scrutins est toujours à l'œuvre à l'occasion de ces neuvièmes élections européennes, phénomène entretenu par une triple conjonction : la conjonction de la diversité des procédures et règles électorales, des effets de cycle électoral propre à chaque pays et du poids des contextes politiques nationaux (comme par exemple le rôle joué par les enjeux domestiques). La seconde thèse est que, même si cette nationalisation joue puissamment sur la configuration des résultats, ces élections européennes 2019 pourraient ouvrir un nouveau cycle électoral « européen » en raison de certaines convergences au niveau européen, comme une participation en hausse, un recul des partis de gouvernement, une montée des partis centristes pro-européens et des partis de « cause » (écologistes, régionalistes, animalistes...) et un niveau contenu des « eurosceptiques ».

#### DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES NATIONALISÉES

Depuis leur origine, certains considèrent les élections européennes comme une illustration de cette Europe plurielle qui peine à faire émerger un espace politique commun. L'hétérogénéité de l'organisation électorale reste, au fil des années, une des caractéristiques majeures des scrutins européens : les règles particulières se déclinent en fonction des traditions historiques et politiques stato-nationales. Le diable est dans les détails : derrière l'unicité de la durée du mandat (5 ans), du système proportionnel et du droit de vote et d'éligibilité ouvert à tous les ressortissants communautaires quel que soit leur pays de résidence au sein de l'Union européenne (UE), il existe de nombreuses variantes nationales, que ce soit dans le mode de scrutin (avec liste bloquée, panachage, vote préférentiel), l'organisation du vote (obligatoire ou pas), le mode d'attribution des sièges (méthode d'Hondt, de Sainte-Laguë...), la fixation de seuils (absence de seuil, 2%, 5%), le nombre de circonscriptions électorales (unique, régionales...), les conditions d'éligibilité (18 ans, 25 ans...) et cette liste à la Prévert est loin d'être close (2). Autrement dit, les quelque 400 millions de citoyens de l'Union appelés aux urnes du 23 au 26 mai 2019 sont plus des électeurs potentiels de leur État membre qu'un corps électoral européen unifié.

Paradoxalement, non seulement les règles d'un scrutin européen sont essentiellement nationales mais elles ont parfois pour effet d'en renforcer la nationalisation. Une bonne illustration en est offerte par le

(2) Camille Kelbel, « Les résultats des élections européennes de mai 2019 dans les États membres », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. XXVI-XXVII, n 2431-2432, 2019, p. 5-102.

changement des règles du jeu introduit en France peu avant le scrutin de 2019. La régionalisation du scrutin, mise en place en 2004, 2009 et 2014, est abandonnée. Les huit grandes circonscriptions euro-régionales disparaissent au profit d'une circonscription nationale unique (loi du 25 juin 2018) qu'on avait connue aux Européennes de 1979 à 1999. Or ce changement a contribué à puissamment nationaliser cette élection, ce qui s'est manifesté concrètement au niveau du nombre de listes et au niveau des thèmes de campagne.

En 1999, lors du dernier scrutin européen qui s'était joué dans une circonscription unique, on comptait en tout et pour tout 20 listes. En 2004, la régionalisation des circonscriptions avait largement ouvert l'offre électorale, avec une multiplication des listes (168), qui avait atteint un record en 2014 (193 listes, dont 31 rien que pour la circonscription Île-de-France). En 2019, l'offre électorale s'est refermée mécaniquement puisque le nombre de listes est limité par l'obligation de présenter des listes nationales portant chacune 79 noms (soit le nombre équivalent de sièges à pourvoir pour la France) (3). Certes, 34 listes en 2019, c'est plus que 20 en 1999 : on peut y voir une manifestation de l'éclatement et de la fragmentation du système partisan. Cela est aussi le cumul d'un triple effet d'aubaine : le scrutin proportionnel, à la différence du scrutin majoritaire, ouvre « l'accordéon électoral » (selon la formule de Jean-Luc Parodi), puisque chaque liste ayant obtenu au moins 5% des suffrages bénéficie d'un nombre de sièges proportionnel à son nombre de voix ; chaque liste en présence bénéficie désormais d'un accès aux chaînes de radio et télévision publiques, ne serait-ce que pour une durée d'émission forfaitaire de 3 minutes (loi du 25 juin 2018 modifiant les règles de la campagne audiovisuelle officielle, qui débute le 13 mai 2019) et d'une prise en charge par l'État de toutes les dépenses liées à la campagne audiovisuelle officielle ; enfin, le remboursement du plafond des dépenses électorales (porté à 9,2 millions d'euros par liste) bénéficie à toute liste ayant obtenu au moins 3% des suffrages exprimés.

Ensuite, la même cause produit les mêmes effets : à circonscription nationale unique, listes nationales et campagne nationale. Les thèmes abordés pendant la (courte) campagne, ont suivi, là encore mécaniquement, la même logique de nationalisation, en raison du changement de règle du jeu, cela, d'autant que le quarté des sujets de préoccupations des Français était figé depuis plusieurs mois : pouvoir d'achat, chômage, immigration, terrorisme.

Un deuxième élément contribue à renforcer les effets nationalisants de ce scrutin : en effet, les élections européennes se déroulent à chaque fois selon un *tempo* qui est propre à chaque pays. En fonction de leur place

(3) Ce qui avait surtout pour objectif de masquer la difficulté qu'aurait eue un nouveau parti comme La République en marche (LREM), faiblement implanté localement, à constituer des listes au niveau des huit euro-régions.

dans le cycle électoral, elles seront dites : soit de confirmation si elles arrivent juste après une législative ou une présidentielle, soit de mi-mandat si elles sont au milieu du gué électoral entre deux scrutins de premier ordre, soit encore d'anticipation si elles prennent place, comme un tour de chauffe, avant des législatives. Dans tous les cas, les enjeux européens sont minimisés au profit des controverses domestiques.

Les résultats aux Européennes en Finlande ont ainsi largement confirmé les scores obtenus par les sociaux-démocrates et la Ligue verte aux législatives du 14 avril 2019, de même que ceux du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) aux législatives du 28 avril 2019 en Espagne. Inversement, les Européennes au Danemark ont été littéralement « écrasées » par la campagne des législatives prévues 15 jours plus tard (5 juin). En 2019, le cas de la France est particulièrement illustratif d'une logique de mi-mandat. L'instauration du quinquennat et la quasi-concomitance des élections présidentielle et législatives ont installé en France un calendrier qui évoque celui des cycles électoraux à l'américaine. Ainsi, ces élections européennes du 26 mai ont été les premières depuis la longue séquence électorale de 2016-2017, précédant d'un peu moins d'un an les élections municipales. De plus, elles ont pris place dans la deuxième année, réputée la plus difficile (avec la troisième), du cycle électoral d'un mandat exécutif. Autrement dit, cette élection intermédiaire de milieu de cycle a ressemblé à s'y méprendre à une élection de mi-mandat..., ce qui là encore a contribué à la nationaliser puisqu'elle invitait les électeurs à reprendre la parole après deux ans d'interruption électorale (de mai-juin 2017 à mai 2019).

Le troisième élément qui contribue à nationaliser les élections européennes tient au rôle des contextes et enjeux strictement nationaux qui peuvent réussir à prendre le pas sur les thématiques européennes. Ainsi, en Roumanie, le vrai enjeu du 26 mai a été le référendum contre la réforme du système judiciaire initié par le président conservateur Klaus Iohannis (Parti national libéral, PNL) en cohabitation avec un premier ministre de gauche Viorica Dăncilă (Parti social-démocrate, PSD) visant Liviu Dragnea (chef du PSD, incarcéré pour détournement de fonds publics) : les électeurs avaient donc moins en tête les questions européennes que la défense de l'État de droit et l'indépendance des juges face à la corruption. De même, en Slovaquie, l'assassinat de Ian Kuciak a permis, à l'occasion des Européennes, de sanctionner le parti social-démocrate (SMER) et de clore la présidentielle du 30 mars 2019.

Ici aussi, l'exemple français est instructif : la forte impopularité présidentielle et gouvernementale au moment du scrutin a, là également, largement contribué à le nationaliser. Les mesures de popularité du président et du Premier ministre réalisées au mois de mai confirment la faible popularité du couple exécutif et leur orientation baissière depuis plusieurs mois – le croisement des courbes de satisfaction/insatisfaction remontant à février 2018). Un sondage IFOP-Fiducial pour *Paris Match* et Sud Radio (terrain du 2 au 3 mai 2019) enregistre un fort taux

d'insatisfaction des personnes interrogées puisque 70% d'entre elles déclarent ne pas approuver l'action d'Emmanuel Macron comme président de la République, le Premier ministre suivant la même pente, avec 67% de désapprobation. À ces mesures de l'insatisfaction des Français s'ajoutent celles établissant déception et défiance à l'issue du « grand débat », ce qui fragilise encore plus le président dans sa relation avec les Français. En effet, 78% des personnes interrogées par le cabinet d'études et de conseil Elabe pour BFM TV (26 avril 2019) pensent que « le grand débat national et les annonces faites lors de l'intervention d'Emmanuel Macron ne permettront pas une sortie de la crise que traverse le pays » ; 77% ne sont pas d'accord avec la proposition selon laquelle « Emmanuel Macron a répondu aux demandes des gilets jaunes », de même que 74% ne sont pas d'accord avec la proposition : « les mesures annoncées vont améliorer votre situation personnelle » ; enfin, 76% des personnes interrogées à la suite de l'intervention télévisée (25 avril 2019) du président à l'issue du grand débat national pensent que « cela ne va pas marquer de changement de style et de méthode dans le quinquennat d'Emmanuel Macron ». Depuis juin 2017, les mesures fiscales, économiques et sociales initiées par le président et mises en œuvre par son gouvernement (modification de l'impôt de solidarité sur la fortune, réduction des aides personnelles au logement, réforme du Code du travail, réforme de la SNCF...), suivies à l'été 2018 de l'affaire Benalla, puis des démissions de Nicolas Hulot le 28 août et de celle du ministre de l'Intérieur Gérard Collomb le 2 octobre 2018, avaient installé un climat de mécontentement social dont l'acmé fut la journée de manifestations émeutières du 1<sup>er</sup> décembre, à Paris et en régions, des Gilets jaunes, dont le mouvement avait débuté le 17 novembre 2018. Autrement dit, cette élection de mi-mandat s'est présentée comme un scrutin à fort handicap présidentiel. Dans ce contexte, la tendance des oppositions a été de chercher à nationaliser au maximum la campagne pour accentuer l'expression des jugements négatifs sur l'action présidentielle et gouvernementale. Cela explique pourquoi on a vu réapparaître comme un mantra le thème du « vote-sanction », un thème bien connu des élections intermédiaires (comme aux élections européennes de 1984, 2004 ou 2014). Singulier retournement pour Emmanuel Macron, dont la campagne présidentielle puis la présidence s'étaient ostensiblement arc-boutées sur le thème européen...

En effet, la campagne européenne, engoncée dans l'alternative « progressistes » contre « nationalistes », initiée par le président, simplifiée parfois en « pour ou contre l'UE », s'est vite convertie en binarité référendaire « pour ou contre Emmanuel Macron ». Cela, avec le concours actif d'Emmanuel Macron, qui a choisi à la fois de dramatiser les enjeux d'« un choix absolument crucial » (déclaration au sommet européen de Sibiu, 9 mai 2019) et de personnaliser ce scrutin : « Moi je suis patriote français et européen. Ils [le Rassemblement national] sont nationalistes [et veulent] la déconstruction de l'Europe » (déclaration à la presse régionale,

le 21 mai 2019). Ambition qui a trouvé son écho au sein du parti d'extrême droite, déterminé à gagner son « référendum anti-Macron » en rejouant mimétiquement l'affrontement du second tour de la présidentielle. Cette personnalisation sera d'ailleurs assumée visuellement par le président de la République : un très visible « Avec Emmanuel Macron » vient surligner le bas des affiches de campagne sur lesquelles le nom de Nathalie Loiseau, tête de la liste « Renaissance », n'apparaît même pas ; une photo de lui et le mot de la fin lui appartiennent à la page 32 du programme de la liste La République en marche (LREM), avec un « Liberté. Protection. Progrès. Nous devons sur ces piliers bâtir une Renaissance européenne ». Ce fort engagement présidentiel n'est pas sans évoquer l'implication de Nicolas Sarkozy dans la campagne des Européennes de 2009 ; encore faut-il rappeler que le parti présidentiel n'était arrivé en tête du scrutin (27,9% des suffrages exprimés pour l'Union pour un mouvement populaire ou UMP) que grâce à la division de la gauche (16,5% pour le Parti socialiste et 16,3% pour Europe Écologie). Si l'entrée en campagne d'Emmanuel Macron a pu contribuer à mobiliser ses soutiens, elle a aussi galvanisé ceux tentés d'utiliser leur vote européen comme un vote national de défiance, qui pensent que le « président des riches » et que l'Europe des gagnants ne savent pas prendre leurs demandes en compte.

Ces élections européennes 2019 n'auraient-elles donc été, une fois encore, que des élections nationales de second ordre ? En fait, divers éléments, liés au contexte politique mais aussi aux résultats, militent pour suggérer une potentielle européanisation des scrutins et pour mettre en lumière le rôle de l'enjeu européen au cœur même de ces scrutins nationalisés.

#### VERS UNE EUROPÉANISATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?

Déjà les élections de 2014, premières Européennes après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, avaient donné quelques signes d'européanisation, ne serait-ce qu'avec l'introduction du système des *Spitzenkandidaten*. Les partis politiques au niveau européen, prenant au sérieux une des dispositions du traité prévoyant qu'il devait être tenu compte du résultat du scrutin européen lors de la désignation du président de la Commission européenne, avaient, pour la plupart d'entre eux, saisi cette opportunité pour sélectionner celui qui pourrait devenir « leur » futur président. Organisée au niveau européen, une campagne de débats publics et télévisés entre ces différents candidats avait diversement mobilisé médias (4) et citoyens. En tout état de cause, Jean-Claude Juncker, le *Spitzenkandidat* du Parti populaire européen (PPE), parti sorti vainqueur des élections, avait bien été désigné président de la Commission européenne.

(4) Ainsi France Télévision fit le choix de ne pas retransmettre à la télévision le débat du 15 mai entre *Spitzenkandidaten*...

Même des scrutins nationaux, qui en général peinent à inscrire à l'agenda les questions européennes, avaient précédemment témoigné d'un intérêt inusité des candidats et des électeurs pour ces enjeux. L'élection présidentielle française de 2012 avait ainsi fait une place inédite et conséquente à « l'enjeu européen » (5).

Le contexte politique de la législature 2014-2019 a aussi contribué à sortir du cadre national un certain nombre de préoccupations ou, du moins, à ne pas les y limiter. On peut citer de manière non exhaustive : les suites de la crise économique et financière, avec leur cortège de politiques d'austérité (comme par exemple en Grèce ou en Italie) ; la crise migratoire, en gestation depuis le début de la crise syrienne, mais qui prend l'UE de court en avril 2015, si bien que plusieurs États européens (Italie, Autriche, Hongrie,...), mais aussi ceux situés aux frontières extérieures de l'espace Schengen (comme la Macédoine ou la Serbie) se retrouvent vite débordés par les demandeurs d'asile ; le lancinant feuilleton, ouvert avec le référendum du 23 juin 2016, du Brexit, virant à la dystopie ; l'arrivée ou la reconduction au pouvoir, dans plusieurs pays, de gouvernements eurosceptiques et populistes (en Hongrie en 2014, en Pologne en 2015, en Autriche en 2017 et en Italie en 2018) ; ou encore la montée en puissance des thématiques environnementales et des mobilisations de jeunesse (des « grèves scolaires et étudiantes pour le climat » initiées par la jeune Greta Thunberg en septembre 2018 aux manifestations des *Fridays for future* très suivies en Allemagne, Autriche, Belgique et aux Pays-Bas).

Chaque élection réserve son lot de surprises. Les élections européennes de 2019 n'ont pas manqué à l'appel. Les résultats au niveau européen suscitent quatre principaux commentaires relatifs à la hausse de la participation, au résultat global décevant des partis de gouvernement, aux progrès des forces politiques pro-européennes (centristes et verts) et aux scores contenus des eurosceptiques.

Contrairement aux élections de 2009 et 2014, la chute de la participation a été endiguée. Avec 51% de votants (6), la participation repasse la barre symbolique des 50% et elle est en nette progression par rapport aux scrutins précédents : 42,5% en 2014 et 43% en 2009. Ce point est d'importance car, depuis le premier scrutin européen de 1979 (62% de votants), la participation n'avait cessé de diminuer. Avec 51% de votants, on obtient le meilleur score de participation depuis 1999 (49,5%). Il faut néanmoins se garder d'un discours eurobéat qui voudrait, trop rapidement, se féliciter d'un lien renoué entre les électeurs et l'Union européenne.

Une fois encore, l'analyse globale (ici des évolutions 2014-2019) peut masquer des logiques nationales de plusieurs types. D'abord, des effets mobilisateurs liés à un cumul le même jour d'un autre scrutin avec les

(5) Belot C., Cautrès B. et Strudel S., « L'Europe comme enjeu élitif », *Revue française de science politique*, 63 (6), décembre 2013.

(6) Et un taux de 50,1% de participation en France.

Européennes : comme par exemple des municipales (Allemagne, +13 points), des municipales et un renouvellement des parlements des Communautés autonomes (Espagne, +20 points) ; un référendum (Roumanie, +19 points), ou encore un second tour de présidentielle (Lituanie, +6 points). Ensuite, l'effet « *booster* » de la présence d'un candidat à la présidence de la Commission sur les résultats dans son pays d'origine : non seulement sur la participation électorale mais aussi sur les scores de son propre parti (comme aux Pays-Bas, +5 points de participation et +10 points pour les travaillistes du PvdA soutenant la double candidature de Frans Timmermans). Enfin, l'effet démultiplicateur du cycle électoral : soit si les européennes constituent les premières élections intermédiaires après une période sans élection (Allemagne, +13 points ; France, +8 points), soit si elles « colonisent » une autre campagne électorale de premier ordre comme des législatives (Danemark, +10 points).

Cela dit, on a également assisté à une polarisation européenne du scrutin qui a pu influencer le niveau de la participation. En effet, le cadrage bipolaire « progressistes »/« nationalistes », installé en France par Emmanuel Macron et Marine Le Pen, en Hongrie par Viktor Orban ou en Italie par Matteo Salvini contre leurs opposants, s'est aussi déployé à l'échelle européenne, dans un affrontement notamment entre Emmanuel Macron et Viktor Orban. Si la tribune du président français publiée le 5 mars 2019 dans la presse des 28 pays de l'Union appelant à une « renaissance européenne » déclinait une batterie de propositions – de la remise à plat de Schengen à la création d'une banque pour le climat –, elle plaidait surtout pour « l'urgence » à sortir du « repli nationaliste ». Autrement dit, le binôme vote utile/vote-sanction a pu fonctionner au-delà des frontières françaises et peut (aussi) contribuer à expliquer une forte mobilisation des électeurs par rapport à 2014 (France +8 points, Autriche +14 points, Hongrie +14 points). Il semblerait en tout cas qu'une mobilisation hostile à l'UE ait permis de redresser la participation dans l'Europe centrale jusque-là très peu participante. Ainsi, en Pologne (+22 points), où les élections européennes étaient considérées comme un test grandeur nature avant les législatives de l'automne, on a observé une combinatoire entre contexte national et relation à l'Europe, avec la constitution d'une large coalition de centre et centre-droit, dite Coalition européenne (KE), contre le parti Droit et Justice (PiS) au pouvoir.

Le résultat le plus singulier de ces élections 2019 concerne le recul des partis de gouvernement, ce qui a pour conséquence de faire perdre aux deux groupes S&D (Alliance progressiste des socialistes et démocrates) et PPE (Parti populaire européen) leur position dominante : de 66% en 1999 et 54% en 2014, ils passent à 43% des sièges en 2019. Cette absence de majorité met désormais fin au « duopole » qui leur permettait de contrôler

le Parlement européen (7). Quand il est avéré (8), ce recul profite à la fois aux libéraux de RE (*Renew Europe*), qui progressent de 9% à 14% des sièges, avec l'arrivée des députés français de LREM, des Espagnols de *Ciudadanos* et avec la progression des libéraux britanniques ; aux écologistes, qui passent de 7% à 10% des sièges, et aux trois groupes conservateurs et de droite radicale (Conservateurs et réformistes européens ou ECR, Europe de la liberté et de la démocratie directe ou ELDD, Identité et démocratie ou ID), qui progressent de 21% à 23%, alors que la gauche radicale (Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique ou GUE/NGL) recule de 6% à 5% des sièges.

Le cas français est particulièrement illustratif de cette situation. On assiste effectivement à un double effondrement : celui des Républicains, qui passent de 21% des suffrages exprimés à 8% en 2019 (soit -12 sièges) et celui des socialistes, qui passent de 14% des suffrages exprimés à 6% en 2019 (soit 5 sièges désormais). Si la liste de Raphaël Glucksmann (Envie d'Europe) a réussi à franchir le seuil des 5%, malgré la concurrence des listes de Benoît Hamon (Génération-s) et d'Europe Écologie Les Verts (EELV), ce n'est que grâce au transfert d'électeurs macronistes de centre-gauche déçus et détournés de leur vote présidentiel. Sans parler d'effondrement, on peut aussi mentionner le cas allemand, où la « grande coalition » au pouvoir sort doublement affaiblie : certes, l'union démocrate-chrétienne (CDU-CSU) arrive en première position, mais au prix d'un fort recul à la fois en pourcentages et en sièges (avec un score de 29%, qui diminue de 6 points par rapport à 2014, et une perte de 5 sièges), en revanche le Parti social-démocrate (SPD) passe de 27% à 16% et de 27 à 16 sièges, ce qui lui fait perdre sa deuxième place au profit des écologistes. Au même compte, on peut encore ajouter le cas de l'Italie (Forza Italia, -5 sièges ; Parti démocrate, -13 sièges), de l'Espagne (Parti populaire, -4 sièges), de la Roumanie (PSD, -4 sièges).

Autrement dit, on observe bien au niveau européen des traces de l'affaiblissement latent du pouvoir structurant du clivage gauche-droite, de l'épuisement des grands partis traditionnels et de leur incapacité à entendre les demandes d'une opinion publique toujours plus défiante.

Le troisième commentaire concerne la montée des forces politiques pro-européennes : l'ancien groupe des libéraux (ALDE, rebaptisé *Renew Europe*) retrouve sa troisième place en gagnant 39 sièges (de 69 à 108) grâce aux bons résultats obtenus en Espagne (*Ciudadanos*), en Roumanie (liste *Alianța 2020 USR-PLUS*), au Royaume-Uni (*Liberal Democrats*), mais

(7) Même si le soutien de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE) était souvent requis pour les votes au gré des textes.

(8) Ce qui est loin d'être le cas dans tous les pays : les partis affiliés au PPE gagnent par exemple en Autriche, en Irlande, à Chypre, en Hongrie, en Roumanie et ceux affiliés au S&D remportent des succès en Espagne, au Portugal, aux Pays-Bas ou encore en Suède. De sorte que le PPE et les S&D restent malgré tout numériquement les plus importants, avec respectivement 182 et 154 sièges lors de la session d'ouverture du Parlement européen.

aussi en Allemagne (*Freie demokratische Partei* ou FDP) ou encore dans des « petits pays » comme l'Estonie, la Lettonie, le Luxembourg, la République tchèque ou la Slovaquie. Le cas français est ici encore instructif. Face à une droite déboussolée et une gauche désunie, le président Macron a perdu son pari d'arriver en première position mais il n'a pas perdu la face (22,4% des voix et 21 sièges). En effet, l'effondrement de la droite a principalement profité à la liste de LREM, confirmant ainsi le tropisme désormais droitier des soutiens du président et le glissement à droite de l'électorat macroniste (9). Ce dont attestent aussi les résultats analysés au niveau fin : les bons scores enregistrés par la liste LREM dans les fiefs traditionnels de la droite (milieux urbains très favorisés, Côte d'Azur et Ouest conservateur) compensent les reculs (10) dans les zones d'implantation traditionnelle du Parti socialiste (PS) (11). En deux ans d'exercice du pouvoir, Emmanuel Macron a vu s'effriter le matériau composite d'un électorat hybride socialement et politiquement, qui avait permis sa victoire. D'abord avec la déception des catégories populaires et des électeurs de gauche, sensibles au thème du « Président des riches », cumulée à celle des centristes, dépités par le départ de François Bayrou du gouvernement le 21 juin 2017 (et aussi ceux de Marielle de Sarnez et de Sylvie Goulard) (12). Ensuite, avec la déception des retraités et des 65 ans et plus, qui composaient le quart de son électorat de premier tour. Enfin, avec la déception des couches moyennes indépendantes et salariées, jointe à celle des sympathisants ralliés « et de gauche et de droite ». Désormais, la composition de son électorat illustre – et sanctionne – les signaux asymétriques positifs, envoyés aux catégories les plus favorisées, et négatifs adressés aux moins favorisées. Le « et de droite et de gauche » s'est mué en un « et de droite et de droite ». Malgré tout, le score de LREM reste proche de celui du 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle, grâce à cette mutation électorale de la majorité gouvernementale, et permet au président à la fois de se maintenir en position centrale sur l'échiquier politique français et d'imposer le rôle de *Reniew Europe* dans le fonctionnement européen.

L'autre force politique pro-européenne qui connaît une belle dynamique lors de ce scrutin est la famille des écologistes. Le groupe des Verts/Alliance libre européenne (Verts/ALE) engrange 22 sièges supplémentaires (passant de 52 à 74) grâce aux succès des Verts allemands (arrivés en deuxième position), belges, danois, finlandais, néerlandais, britanniques, auxquels vient s'ajouter le renfort de formations agrariennes lettone et lituanienne. Les Français d'EELV contribuent eux aussi à cette vague verte avec 13,5% des voix et 12 sièges. Les écologistes progressent de plus de

(9) Sylvie Strudel, « Quand le premier de cordée dévisse », in Bruno Cautrès et Anne Muxel (dir.), *Histoire d'une révolution électorale (2015-2018)*, Paris, 2019, p. 265-276.

(10) Par rapport aux scores d'Emmanuel Macron à la présidentielle.

(11) Pierre Martin, « Les élections européennes en France », *Commentaire*, n° 167, 2019/3, p. 537-544.

(12) Un dénouement pourtant logique, puisque François Bayrou aurait dû porter le projet de moralisation de la vie publique comme ministre de la Justice, sur fond de soupçons d'emplois fictifs d'assistants parlementaires européens au sein du Mouvement démocrate (MoDem).

4 points par rapport à 2014 (9%), sans retrouver pour autant le score de 2009 (16,3%), mais ils arrivent, pour la première fois, à doubler les listes de gauche (ce qui ne sera pas oublié lors de la constitution des listes municipales...). On peut lire ici la conjonction d'un contexte international favorable, d'une montée en puissance de l'enjeu environnemental, qui devient une motivation majeure dans le vote des électeurs, mais aussi de l'effet d'un scrutin européen traditionnellement plutôt favorable aux écologistes, avec son mode de scrutin proportionnel et sa logique d'élection second ordre. En mobilisant les catégories favorisées post-matérialistes, EELV a progressé aux dépens de LREM sur sa droite et en s'adressant aux jeunes déjà concernés par les mobilisations climatiques (13) ; EELV a augmenté ses scores sur sa gauche aux dépens de La France insoumise (LFI), très mal en point, et de l'abstention. L'eupéanisation de l'enjeu climatique ne garantit pas pour autant une carte électorale complète : les partis écologistes demeurent, pour le moment, présents dans les pays d'Europe occidentale et absents dans ceux d'Europe du Sud et de l'Est.

Le dernier commentaire concerne bien évidemment les résultats des forces de droite radicale, dont les scores n'ont rien du raz-de-marée espéré par certains ou craint par d'autres. Sans les conservateurs britanniques et le M5S, la droite radicale passe de 12% des sièges en 2009 à 16% en 2014 et 21% en 2019. Toutefois, la situation est contrastée : les résultats sont variables. Certains partis cèdent du terrain, comme le *Freiheitliche Partei Österreichs* (FPÖ) en Autriche, Aube dorée en Grèce, le *Dansk Folkeparti* au Danemark ou le *Partij voor de Vrijheid* néerlandais. Il n'en demeure pas moins que certaines formations résistent plutôt bien (comme le *Forum voor Democratie* aux Pays-Bas, le *Vlaams Belang* en Belgique néerlandophone, le *Sverigedemokraterna* en Suède ou encore l'*Eesti Konservatiivne Rahvaerakond* en Estonie), que la Lega est devenue, en Italie, la plus grande formation politique du pays, qu'au Royaume-Uni la mue du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) en *Brexit Party* (BP) mobilise le quart de l'électorat et qu'en France le Rassemblement national (RN) arrive en tête du scrutin.

Le cas français signale bien les forces et les faiblesses de ces courants « eurosceptiques ». En effet, si le Rassemblement national arrive bien en tête avec 23,3% des voix et 22 sièges, sa victoire est « un peu en trompe-l'œil » (14). De fait, il régresse de 1,6 point par rapport aux Européennes de 2014. Son positionnement idéologique sur les questions européennes a aussi fluctué depuis la présidentielle – et le départ de Florian Philippot –, avec des vagues-hésitations sur le Frexit et la sortie de l'euro. Ce point signale ce qui est souvent une unité de façade au niveau européen entre les partis de droite radicale : avec ceux qui soutiennent la Russie (RN, Ligue) et ceux qui s'y opposent (PiS), ceux qui sont favorables à une répartition

(13) En France, le quart des moins de 35 ans a voté pour les écologistes.

(14) Pierre Martin, « Les élections européennes en France », art. cit., p. 539.

géographique des immigrés (Ligue) et ceux qui y sont défavorables (RN), ceux qui prônent le libéralisme économique et ceux qui le dénoncent, etc.

Ces divisions idéologiques avaient d'ailleurs contribué pendant les législatures précédentes à entretenir la dispersion, entre trois groupes (ECR, ELDD et Europe des nations et des libertés ou ENL), des députés « eurosceptiques » à la droite de la droite. Pour ces élections de 2019, des rencontres et discussions en amont du scrutin ont ouvert la voie à la mise en place du groupe Identité et démocratie (ID), qui, composé de neuf partis et 73 parlementaires, a pris le relais du groupe ENL. Les autres groupes, ECR et ELDD, ont été fragilisés par les scores décevants de leurs membres et l'hypothèque du Brexit : le premier est affaibli (62 sièges au lieu de 77) et le sera encore plus après le départ des Britanniques, le second a disparu. En tout état de cause, aussi hétéroclites que soient ces partis, ils donnent consistance à une européanisation des scrutins..., ne serait-ce qu'en raison de leur opposition à l'UE.

\* \*

\*

Les élections européennes de 2019 semblent montrer qu'il n'y a pas une loi d'airain labellisant à tout jamais les élections européennes en élections de second ordre. Différents points laissent penser à une « européanisation » de ce scrutin. Les trois tendances qui ont progressé au niveau européen sont les libéraux de *Renew Europe*, clairement pro-européens, les écologistes et les partis eurosceptiques. Ce faisant, les enjeux européens pourraient désormais s'inscrire plus frontalement à l'agenda, permettant ainsi aux électeurs de s'y repérer plus facilement. En revanche, le cadrage simplificateur entretenu *ad nauseam* dans l'alternative « progressistes » *versus* « nationalistes » est fallacieux et dangereux politiquement. En effet, des travaux de Science politique démontrent, depuis quelques années déjà, la bi-dimensionnalité des opinions des Français vis-à-vis de l'Europe : à une première dimension opposant les opinions les plus favorables aux plus défavorables au principe même de l'intégration européenne (pro/anti UE) et mal corrélée à des opinions politiques gauche-droite s'ajoute une seconde dimension, opposant cette fois les opinions sur les modalités de l'intégration européennes qui elle, en revanche, est nettement liée aux opinions politiques en termes de gauche et de droite (État-providence/souveraineté nationale). Ce qui revient à dire que l'alternative « progressistes »/« nationalistes » est réductrice au regard des attentes, craintes et demandes des électeurs vis-à-vis de l'Union européenne et des politiques qu'elle mène, puisque rentrent en ligne de compte non seulement une logique pro-/anti-européenne mais aussi une logique gauche-droite (protection des acquis du « *welfare* » *versus* libéralisme économique d'une part, libéralisme culturel *versus* craintes identitaires et/ou souveraineté nationale d'autre part).